

Remarques et compléments à propos de la note « Tirer parti de la révolution numérique »

Daniel Kaplan, délégué général de la Fing, membre du Conseil national du numérique

1. Le « retard numérique », une expression trop rapide

L'idée selon laquelle la France est en retard sur le numérique est aussi ancienne que le numérique. Du point de vue des pratiques individuelles, elle est fautive. Du point de vue des organisations privées comme publiques, elle apparaît plus vraie, mais que désigne-t-elle en réalité ? Le retard « numérique » de la France pourrait en effet également s'interpréter comme l'expression d'un problème plus large vis-à-vis de notre modernité mondialisée et assez libérale : une réticence, qu'il ne suffit pas de ringardiser, vis-à-vis de l'idée d'une société où l'Etat joue un rôle bien moindre, où les destins individuels voire collectifs divergent (notamment en termes d'inégalités socio-économiques), où les références culturelles et morales se relativisent, où le pouvoir se déplace...

Ce n'est pas dans une autre société, parallèle à la société numérique, que le vote FN explose (alors que des jeunes gens intelligents, beaux et bien nés se réunissent dans des lieux de coworking pour parler d'économie collaborative... ou de 2027), que les migrants nouveaux et anciens piétinent devant des frontières visibles ou invisibles (alors que l'on célèbre l'ambition mondiale des startups), que les inégalités explosent, que les émissions de CO₂ croissent sans faiblir (l'accélération de leur croissance coïncidant assez bien avec les débuts de « l'informatisation de la société »), etc.

Il faut donc à la fois s'alarmer d'un retard, et s'interroger sur son sens. Et s'il a un sens, alors il ne suffit pas de vouloir le rattraper...

2. Trois questions politiques assez distinctes

Conséquence de ce qui précède, la suite de la note oscille entre deux positions, tout en esquissant parfois une troisième qui me semble encore trop peu présente si l'objectif est de nourrir le débat politique central de notre vie publique :

1. **« Comment accélérer le développement du numérique et de ses usages ? »**
La frontière entre cette question et la suivante est complexe mais importante à dessiner : par exemple, faut-il numériser les services publics pour développer les usages numériques, ou bien parce que ces usages se développent, ou encore, juste pour réduire le nombre d'agents publics ? A chaque réponse s'associent des formes assez différentes de numérisation...
2. **« Comment métaboliser les transformations numériques, en prendre acte pour aider les individus, les entreprises et les services publics à fonctionner dans une société numérique ? »**
- La question de l'impôt entre dans cette classe de questions ; à ce titre, on ne peut pas se contenter (p.7) de relier la nécessité pour les entreprises du numérique de payer leurs impôts au fait qu'il faut financer les infrastructures numériques !!!

- Une remarque sur la médiation, ici dotée de la mission de conduire les gens « vers les usages numériques ». L'un des acquis du rapport « [Citoyens d'une société numérique](#) » du CNNum consistait à dire que la numérisation impliquait une réinvention *pérenne* de médiations « vers les services publics », pour garantir une équité d'accès aux droits et une prise en compte humaine des situations personnelles – équité que la numérisation des services publics peut mettre en danger. Le problème ici, ce n'est pas tant le numérique, que la capacité à remplir les formulaires et naviguer dans le maquis des règles ; de ce point de vue, la numérisation peut accentuer la fracture entre ceux qui savent en tirer parti et ceux qui ne savent pas. L'objet de la médiation

n'est donc pas de dire aux gens « on vous forme, mais ne revenez plus », mais bien « on sera toujours là pour s'intéresser à vous en tant que personne ».

3. **« Peut-on donner un sens français ou européen [voire : un sens tout court] à la révolution numérique et si oui, comment ? »**

Ici, on aurait d'abord envie de rendre compte de l'ouverture d'un certain nombre d'alternatives politiques assez fortes, *au-delà de l'adaptation volontariste à des tendances plus ou moins inéluctables et homogènes à l'échelle mondiale* (qui est plutôt l'objet des questions 1 et 2)

Par exemple ?

- L'émergence de formes économiques nouvelles et les débats qui les parcourent : l'économie collaborative (capturée par le capital ou pas ?), les communs, l'open source, ou à l'inverse la startupisation du monde présentée comme la réponse à tout ;
- L'*empowerment* et la multitude des formes qu'il peut prendre, hyperindividuelle, collective, communautaire, purement économique ou également morale (« capacités » d'Amartya Sen)...
(à ce sujet, prendre garde à l'emploi du mot « multitude », l'*Age de la Multitude* Colin-Verdier a 5 ans, tout le monde ne l'a pas lu et ceux qui ont aussi lu Toni Negri n'y retrouvent pas le même sens, surtout lorsqu'on la relie sans ciller à son instrumentalisation économique - cf. « la multitude productrice de richesses »)
- Les nouveaux équilibres des pouvoirs, à l'échelle internationale d'une part, mais aussi entre les acteurs de la société : le rôle normatif de certaines entreprises, la dévolution de pouvoirs à l'hyperlocal voire l'individu (cf. la *Big Society* des débuts du gouvernement Cameron, mais aussi les approches « résilientes »), les formes « liquides » de démocratie...
- La possibilité même de formuler et d'appliquer des choix collectifs de grande ampleur, éventuellement à l'aide d'outils nouveaux (moins centralisés par exemple) - mais qui suppose qu'on y croie encore. On pense évidemment à la transition écologique, mais cela touchera forcément les formes de solidarité et d'assurance en lien avec les transformations du travail (l'avenir du « modèle français »...)

3. Des voies politiquement différentes vers la « société numérique »

Dans une perspective politique, on pourrait donc chercher à savoir s'il y a des moyens politiquement différents de répondre à des questions communes - une « voie française » ou « européenne » vers la société numérique, par exemple -, qui impliquerait certains choix structurants. Mais aussi, bien sûr, une voie de droite libérale ou gaullienne, de gauche jacobine ou girondine, écologiste, etc. Le numérique n'est pas, ne doit pas être, apolitique !

Quelques exemples :

- Il existe plusieurs manières de penser la *smart city*, la *smart* électricité, la santé ou l'École à l'ère numérique (on voit par exemple, à propos de l'éducation, que les controverses autour du numérique recouvrent assez fidèlement le débat qui oppose depuis longtemps pédagogues et académiques, centralisateurs et décentralisateurs, etc.). En abordant trop vite ces sujets, on laisse entendre qu'on sait à peu près ce que sont la *smart city* ou l'e-santé, alors que ce n'est vraisemblablement pas le cas : parle-t-on par exemple de systèmes hypercentralisés autour d'un système d'information qui agrège ceux d'un petit groupe de grands acteurs professionnels (l'approche Cisco de la *smart city*, l'approche DMP 1ère version), ou d'une approche décentralisatrice et capacitante, y compris au bénéfice de nouveaux acteurs « uberisateurs » ou militants (l'internet de l'énergie, par ex) ?
- Comment le numérique peut-il nourrir (voire revitaliser et faire évoluer) des débats anciens mais toujours d'actualité ? Je mentionnais l'École, mais on peut en identifier d'autres : l'identité, le « modèle social français », l'exercice du pouvoir sous la Ve République...

